L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 JANVIER 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Rédacteurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUVOUX.
DUVERGER. S. MARRY.
N° 23, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 6 JANVIER.

☞ Le portier de l'*Abeille*, qui fait le service de la partie de la ville comprise entre les rues Canal et St Louis, étant tombé malade hier soir, nous prions ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas leur journal ce matin, de le faire réclamer au bureau.

SITUATION COMMERCIALE.

Nous sommes au lendemain des fêtes qui certainement et inaugurent l'année. Noël et ses réunions, le jour de l'an et ses surprises de tout genre ne sont plus qu'un souvenir à moitié effacé. Chaque année en chaîne et recommence à gravir le pénible sentier de la vie. Cette vague tristesse qui s'empare de l'âme à la naissance de jours nouveaux s'est évanouie et est déjà remplacée par les soucis matériels de l'existence.

L'ébranlement causé au commerce par les impressions multipliées des dernières semaines, inspirait ses de vives inquiétudes; on semblait évidemment croire que de nombreuses faillites viendraient du 1 janvier faire une date fatale. Il n'en a heureusement rien été. Cette échéance n'a été marquée par aucun désastre. On sait qu'en général dans le commerce les échéances, en tenant compte des jours de grâce, sont de 1er au 4 de chaque mois, mais il y a entre autres de grandes échéances trimestrielles ou semestrielles, tels que le 1er—4 janvier, le 1er—4 mars, etc. En temps ordinaire, les maisons même les plus chancelantes font honneur à leurs engagements, parce qu'elles ont la ressource de l'emprunt, mais dans les jours de crise elles doivent presque toujours succomber. Lors donc que le commerce traverse sans encombre les époques clipsatéri, que des nous voulons de signaler, c'est que la situation est bonne et l'état de la place rassurant. Nous avons franchi ces jours d'épreuves, et puisqu'aucun écroulement n'a eu lieu nous devons nous féliciter et nous attendre à des jours meilleurs. Les affaires iront s'améliorant, et l'industrie, l'agriculture, le production en général, rentreront dans leurs conditions normales momentanément troublées.

Mais si la situation est satisfaisante ici, grâce à la prudence de plus grand nombre et au dévouement avec lequel nos banques ont répartit leur aide puissante, elle est épouvantable dans le Nord et dans l'Ouest. Là, il n'est question que de faillites, et les ruines s'accumulent avec une effrayante rapidité. Chaque maison qui tombe en entraîne d'autres dans sa chûte, et de catastrophe en catastrophe on arrivera peut-être, comme en 1838, à un nivellement universel. Espérons encore que le commerce du Nord ne paiera pas aussi cherement les folies qu'il a commises.

Les marchands de New-York, enivrés par de rapides succès, se sont crus des Nababs et ont voulu s'éclipser mutuellement. Ce luxe vaniteux et pueril a été leur ruine. Dans des maisons composées de trois ou quatre associés, on a vu chacun de ces derniers dépenser plus de vingt mille piastres par an. Quatre associés dépensant vingt mille piastres chacun cela représente le total de quatre-vingt mille piastres en bénéfices que doit donner la maison. Mais ce total est plus souvent chimérique que réel, les dettes s'accumulent et une liquidation désastreuse vient remplacer de lastueuses prodigalités.

Ce ne sont pas seulement les marchands qui supportent la plus lourde part d'épreuves. Si leurs artes agancent les ouvriers, ceux-ci les rendent rarement à la misère, car les habiles ont soin de se ménager une porte de sortie. Ce sont les ouvriers, les artisans, les hommes de peine et de labeur, ces éternels esclaves du capital, qui sont le plus à plaindre. Chaque désastre est le signal d'une réduction dans les salaires et dans la somme de travail qui leur est confiée. Et il ne peut pas en être autrement. Les capitaux effrayés, rentrant dans les caveaux des banques ou le coffre-fort du riche, les moyens d'exploitation font défaut à l'industrie qui par une conséquence naturelle est obligée de rétrécir le cercle de ses opérations. Les ouvriers renvoient donc les ouvriers qui leur étaient nécessaires, les fabriquants congédient les travailleurs dont elles n'ont plus que faire, et comme tout est solidaire dans les différentes branches d'activité humaine, voilà les sources multiples de la production fermées en partie, voilà le chômage atelier et abrutissant substitué au labeur fécond et vivifiant.

C'est ce qui est arrivé dans les Etats du Nord et notamment dans les grands centres de population. Les pauvres meurent particulièrement de faim et de froid dans la splendide ville de New-York. Jamais, dans cette cité si opulente que les autres fut cet décerne le titre d'impériale, jamais la misère n'a été aussi affreuse aussi abjecte, aussi terrible dans ses résultats. La charité publique ne suffit pas à la combattre. La gouvernante des classes aisées ne se lasse pas, mais le nombre des indigens augmente dans une proportion effrayante, et leur dénuement est tel qu'on les voit errer comme des spectres dans les rues. Ces fantômes déchirés, tremblant la fièvre sur le pavé gercé de New-York, tendent la main aux passants et implorent de cet pitié l'aumône qui doit prolonger de quelques jours la misérable existence d'une femme ou d'un enfant abandonné dans un grenier ouvert à tous les vents.

Voilà les si belles ouvertures qu'offre en ce moment la grande, la superbe ville de New-York, cette Babylone du nouveau monde, cette rivale de Londres et de Paris. Mais nous n'y étions pas à comprendre dans ce pays d'activité et d'abondance. Puissent-elles bientôt faire place à la prospérité à laquelle devrait avoir droit tout travailleur qui obéit à la loi providentielle du travail.

HAVANE.

Le steamer *Cubaville* est arrivé dans notre port hier matin à 3 heures, avec des dates de la Havane jusqu'au 3 courant. Ce navire a été assailli par une violente bourrasque. Au nombre des passagers se trouvaient M. Kendall, un des propriétaires de *Picayune*, et M. George N. Sanders, ex-consul des Etats-Unis à Londres. Ils sont arrivés à la Havane par le paquebot de Southampton.

Le bateaux de guerre à vapeur américain *Princeton*, commandant Eagle, est arrivé à la Havane, de retour de sa croisière à la recherche des *l'Albany*. Le *Princeton* devait partir pour Key West le 3 de ce mois.

Plusieurs petits navires de guerre espagnols croisent constamment entre Bahia Honda et le cap St Antoine, pour intercepter les flibustiers dans le cas où ils s'en présenteraient.

Les nouvelles de Cuba ne sont pas très importantes. On sait que M. Francisco Estrampes (Ernest Lacoste) compromis dans l'affaire de Barcon, a été condamné par un tribunal militaire. M. Estrampes a fait de complète aveux. Il a traité son dénonciateur de lâche, de traître et de menteur et a demandé à être confronté avec lui. Il a entièrement exonéré M. J. H. Feliz que le gouvernement persiste cependant à poursuivre. M. Estrampes s'est plaint du traitement inhumain qu'on lui a fait subir depuis son arrestation; il a déclaré qu'il ne faisait point partie des juntes cubanaises établies aux Etats-Unis et qu'il condamnait leurs plans, qu'il n'avait pas de complices et qu'il devait être seul condamné qu'on surpise il ne craignait pas la mort et qu'il était prêt à donner sa vie pour la cause de la liberté. Quant à l'indépendance de l'île, il n'a jamais compté pour la conquérir que sur les Cubanais eux-mêmes. Le dra, au qui a été trouvé en sa possession était celui que devait arborer le général Lopez. Il le tient d'une dame.

M Estrampes sera selon toute probabilité condamné à mort. Il est cependant à espérer que le capitaine-général commuera sa peine et l'enverra en Espagne.

☞ Et Tu Mas—Le steamer anglais *Parana*, venant de Southampton, est arrivé à St Thomas le 16 décembre avec cent cinquante passagers. Malheureusement tous les petits vapeurs qui appartiennent à la ligne et qui desservent les postes intermédiaires avaient par inadvertance été expédiés la veille. Pour obvier à l'embarras où ils se trouvaient, les consignataires notèrent le steamer américain *Ben Franklin* pour transporter quelques uns des passagers du *Parana* à la Martinique, aux Barbades et dans d'autres Iles, tandis que ce dernier bâtiment se décida à aller à Kingston, avec les passagers qui devaient y débarquer ainsi que ceux qui devaient se rendre à la Havane ou dans les ports de Mexique. Le *Ben Franklin* prit donc la mer, mais comme il avait été consigné dans le port par suite d'une difficulté avec la douane au sujet de son chargement, il fut arrêté comme sous le fort par quatre coups de canon dont deux chargés à boulets. On ne sait pas s'il lui a été plus tard permis de continuer son voyage.

La frisque ou la mort—Les jurassets de Baton-Rouge nous apprennent que deux condamnés, qui gemirent, qu'un officier du shérif condamné l'entre pour un pénitencier et qui ne tomberaient pas en cet horrible sort, le bateau à vapeur *Magnolia*, en sont préjugés à l'eau pendant la nuit et à l'aise de tout le monde. Etant chargés de fer, il est évident qu'ils ne sont noyés. Leur intention devait être d'obliger de monter fin à leurs jours, car tout coquin de soleil est dégénéré. L'on d'eux était condamné à un trouvant fatigué à perpétuité et l'autre pour une vingtaine purgée.

☞ La Halle—Nous avons reçu hier, par la malle, des journaux de New-York jusqu'au 29 décembre au soir, de Baltimore jusqu'au 20 au soir et de Charleston jusqu'au 18 au soir inclus. Il ne nous est rien parvenu de Boston ni de Philadelphie.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

SUITE DES NOUVELLES D'EUROPE

Apportées à Halifax par l'Asia.

L'ENVOYÉ DE PRUSSE A LONDRES.

Nouvelles importantes de Sébastopol.

TERRIBLES COMBATS.

ARRIVEE DES RENFORTS.

Vote du bill relatif à l'enrôlement des étrangers.

Halifax, 3 janvier.— Le steamer Asia, arrivé dans ce port, apporte, en plus des faits qui nous ont déjà été transmis par le télégraphe, les nouvelles importantes qui suivent.

La Prusse, paraît, refuse de se joindre à la triple alliance de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre. Elle a répondu à cette ouverture à Londres, en qualité de plénipotentiaire spécial le baron Antedoms qui est chargé de régler les conditions d'un traité spécial avec la France et l'Angleterre.

La situation n'avait pas changé à Sébastopol. Le temps était toujours très mauvais et il régnait beaucoup de maladies parmi les troupes.

Les Russes continuaient à faire de fréquentes sorties, dirigées principalement contre les Français, mais ils n'ont encore pu obtenir aucun avantage.

Il arrivait constamment des renforts aux deux armées, mais l'état impraticable des chemins rendait impossible toute opération de quelque importance.

Le correspondant du *Times*, écrivant du camp sous Sébastopol au journal de Londres, sous la date du 23 novembre, lui dit que le siège est de fait suspendu, que les batteries des alliés sont complètement hors de service et que l'armée est épuisée, bien qu'elle soit encore capable de défendre ses positions et de repousser vigoureusement toute attaque de l'ennemi.

Un bombardement a eu lieu dans la nuit du 22 au 23 novembre entre un détachement de chasseurs français et un détachement de carabiniers russes. L'action a duré deux heures. Les Français ont pu pénétrer dans les retranchements extérieurs de Sébastopol, mais les préparatifs d'un assaut général n'ayant pas été faits ils ont dû en sortir.

Le 20, deux mille Russes ont attaqué les troupes françaises qui, après une action fort chaude, les ont repoussés.

Dans la nuit du 20, les Russes n'ont pas interrompu leur feu contre les Français.

Le 1er décembre, de fortes pluies ont empêché l'arrivée des renforts et les alliés ont dû se contenter de la demi ration.

Le nombre des soldats qui succombent au choléra et aux autres maladies, dans le camp des alliés, est en moyenne de soixante par jour.

Le 3 décembre, le sentiment est fait une autre sortie contre les Français et ont été repoussés après avoir essuyé de très grandes pertes.

Le Moniteur de Paris dit que le 7 les assiégeants ont remis en état leurs batteries et qu'ils devaient reprendre le feu sous trois jours.

Les alliés sont bien retranchés et pourvus de tous les vivres nécessaires, de sorte qu'ils peuvent aisément passer l'hiver sous les murs de Sébastopol.

Des dépêches russes du 12 décembre annoncent que rien d'important n'avait eu lieu jusqu'alors. Elles ajoutent que dans une sortie de la place, les Russes ont pris quelques petits mortiers et ont encloué d'autres. On y lit aussi que le feu de l'ennemi s'est ralenti.

Le bill relatif à l'enrôlement de 40,000 Allemands, a été voté dans la nuit du 22 décembre par la Chambre des Communes d'Angleterre.

Plusieurs membres ont déclaré que l'enrôlement de mercenaires étrangers ne pouvait pas être approuvé par leur gouvernement, constituant une violation du principe de neutralité et que les agens russes pourraient se prévaloir de cet exemple pour armer des corsaires aux Etats-Unis.

Le message du président Pierce n'a excité que peu d'intérêt en Europe.

Les consolidés ont baissé à 93; c'est une hausse de 1 pour cent depuis le départ de l'Atlantic.

Marché au coton de Liverpool.

Les ventes de MM. Fair, Shipley & Co. étant parfaitement avec celles qui vous ont déjà été transmises par le télégraphe. La clôture aussi le 1er Mardi, à 5 1/2 d. le Mobile, Mobile à 5 7/8 et les qualités inférieures de toute description de 3 1/2 à 3 3/4 d.

Les ventes de vendredi, 29, se sont élevées à 7000 balles dont 1,000 destinées à l'exportation. A la fermeture, la tendance se maintenait à peu près la même pendant le reste de la semaine.

(Le stock à Liverpool, autant qu'il est possible d'en juger d'après l'aspect, était d'environ 500,000 à 570,000 balles, dont environ 320,000 de qualités américaines. Les moins en chiffre représentent les trois premières semaines et ont mal transmis par le télégraphique qu'il est impossible de savoir au juste le montant du stock en Amérique.—*Rapporteur*.

Marché de Mobile

Mobile, Janvier.—Il est tout sur cette place, pendant la présente semaine, 7,400 balles de coton. Le marché est ferme et les cotons ont gagné de 1/8 de centime et estimé à 6,000 balles. Le change sur Londres est cote de 6 1/2 à 7. Le fret est ferme à 3/4 pour le coton à destination de Liverpool.

Réduction du tarif.

Washington, 3 janvier.—Les démocrates du Congrès ont fait leur sort en assemblée préparatoire, sur voie des résolutions portant qu'il était urgent pendant cette session de réduire le tarif de douanes sur les marchandises importées, de manière à ce que le revenu ne dépasse pas les besoins du gouvernement.

Congrès.

Washington, 3 janvier.—La Chambre a était aujourd'hui constituée en comité général. M. Kerr a été nommé président sans opposition. Il a dit que la conséquence de l'organisation de ce comité, c'est que le bill relatif à l'enrôlement des Etats et de porter une atteinte à la forme républicaine de notre gouvernement.

M Congrès a soulevé une discussion qui mit le président à offrir la médiation des Etats-Unis aux puissances belligérantes d'Europe.

M. Bayard a dit qu'il avait lu des ordres que le gouvernement des Etats-Unis avait déjà fait des ouvertures aux deux parties, mais qu'il ignorait qu'il était mieux ou pas mieux entendu dans ce différend. Rien d'important au Sénat.

Marchés de New-York.

New York, 3 janvier.—Il régne aujourd'hui une grande activité sur le marché aux cotons. Il n'est tout ceux ventes.

Le prix de farines a quelque peu fléchi. Les bonnes marques de l'Ohio ont cotaillé aujourd'hui 8 à 8 1/4.

☞ Nous croyons devoir rappeler aux personnes qui nous ont pu se procurer, jeudi dernier, des exemplaires de l'*Abeille*, que notre édition de la campagne, dont le tirage se fait toujours plus tard, renfermera la dernière relation de notre collaborateur, M. Lamontaine, compagnon de voyage de M. Godard, dans la grande ascension aérienne que celui-ci a accomplie lundi dernier.

Théatre d'Orléans—Ce soir, *Robert le Diable*.

Demain, dimanche, *Le Chiffonnier*, drame en cinq actes.

La première représentation de *La Vestale* aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Abus de confiance—Adam Feutzel, employé de M. Fisson, boulanger, a volé, dit on allégué, 0276 à son patron. Cette somme provenait de paiements par l'acheteur pour le compte du plaignant. L'interrogatoire est fixé au 17 du courant.

Mort avec effraction—Joseph Don Heister, accusé d'avoir enfoncé la porte de la maison de William Ford et volé 0300 d'un tiroir, a été jugé hier devant la Première Cour de District—Caution accusant de 0,000.

Acquittation de parjure—G. R. M. Smith dit que M. G. Hingham a été parjuré dans une affaire qui s'est plaidée devant le juge de paix Jouin.—Caution accusant de 0,000 en attendant l'instruction fixée au 18 courant.

Accident—Hier, à 11 heures du matin, Patrick Hennessy, enfant de 8 ans, en jouant sur le chemin de fer de Carrollton, au coin de la rue Barracks et Julie, est tombé—la locomotive lui ont passé sur la jambe droite et la broyèrent complètement. Il a dû être coupé au dessus et a fallu faire l'amputation.

Acquitté—John Tourc que Johanna Rennon accusait de lui avoir pris 02.0, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a honorablement acquitté.

Deuxième District.

Rapport de la plantz—Wm Butler, prévenu de vol, a été hier renvoyé de la plante, la personne qui l'avait portée ne s'étant point présentée pour soutenir l'accusation.

Escroqueries—M. S. Pinta, gardien d'un magasin de joaillerie, No 170, rue Royale, accuse le nommé A. Louis d'escroquerie. Celui-ci est prévenu d'avoir obtenu du plaignant une montre de la valeur de 065, qu'il paya au moyen d'un mandat sur la Banque de la Louisiane. Mais le plaignant l'ayant informé qu'il payer après que Louis n'avait pas de fonds à la Banque. Un mandat d'arrêt a été décerné contre ce dernier.

Vol—Un jeune garçon nommé John Lowders a été arrêté hier sous la prévention de vol. Il aurait soustrait une boîte de tapis du magasin de M. F. D. Lodebure, No 160, rue de la Levée. Le jeune voleur était accompagné de deux autres enfans qui ont participé à cette action. Pour vente par le maître fulmagasin, au seul des petits polissons, celui que nous nommons plus haut, a été arrêté. Il a été envoyé à la maison de refuge.

Jeu et Mitier, accusé de vol au préjudice de M. Frank Kalamas, a été mis sous le mandat d'arrêt.

Escroquerie Valencio—M. Philip Wagner a réclamé hier l'arrestation de Charles Sennesh dit Conte Rougemont de Charles Valencio du Colonel, qu'il signale comme un voleur et un escroc. Il a dit que nous tous les rapports, qui est venu à la Nouvelle-Orléans avec lui et qu'il a quitté le 20 décembre dernier. Cette somme provenait de pains vendus par l'accusé pour le compte du plaignant. L'interrogatoire est fixé au 17 du courant.

Vol avec effraction—Joseph Don Heister, accusé d'avoir enfoncé la porte de la maison de William Ford et volé 0300 d'un tiroir, a été jugé hier devant la Première Cour de District—Caution accusant de 0,000.

Abus de confiance—G. R. M. Smith dit que M. G. Hingham a été parjuré dans une affaire qui s'est plaidée devant le juge de paix Jouin.—Caution accusant de 0,000 en attendant l'instruction fixée au 18 courant.

Accident—Hier, à 11 heures du matin, Patrick Hennessy, enfant de 8 ans, en jouant sur le chemin de fer de Carrollton, au coin de la rue Barracks et Julie, est tombé—la locomotive lui ont passé sur la jambe droite et la broyèrent complètement. Il a dû être coupé au dessus et a fallu faire l'amputation.

Acquitté—John Tourc que Johanna Rennon accusait de lui avoir pris 02.0, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a honorablement acquitté.

Deuxième District.

Rapport de la plantz—Wm Butler, prévenu de vol, a été hier renvoyé de la plante, la personne qui l'avait portée ne s'étant point présentée pour soutenir l'accusation.

Escroqueries—M. S. Pinta, gardien d'un magasin de joaillerie, No 170, rue Royale, accuse le nommé A. Louis d'escroquerie. Celui-ci est prévenu d'avoir obtenu du plaignant une montre de la valeur de 065, qu'il paya au moyen d'un mandat sur la Banque de la Louisiane. Mais le plaignant l'ayant informé qu'il payer après que Louis n'avait pas de fonds à la Banque. Un mandat d'arrêt a été décerné contre ce dernier.

Vol—Un jeune garçon nommé John Lowders a été arrêté hier sous la prévention de vol. Il aurait soustrait une boîte de tapis du magasin de M. F. D. Lodebure, No 160, rue de la Levée. Le jeune voleur était accompagné de deux autres enfans qui ont participé à cette action. Pour vente par le maître fulmagasin, au seul des petits polissons, celui que nous nommons plus haut, a été arrêté. Il a été envoyé à la maison de refuge.

Jeu et Mitier, accusé de vol au préjudice de M. Frank Kalamas, a été mis sous le mandat d'arrêt.

Escroquerie Valencio—M. Philip Wagner a réclamé hier l'arrestation de Charles Sennesh dit Conte Rougemont de Charles Valencio du Colonel, qu'il signale comme un voleur et un escroc. Il a dit que nous tous les rapports, qui est venu à la Nouvelle-Orléans avec lui et qu'il a quitté le 20 décembre dernier. Cette somme provenait de pains vendus par l'accusé pour le compte du plaignant. L'interrogatoire est fixé au 17 du courant.

Vol avec effraction—Joseph Don Heister, accusé d'avoir enfoncé la porte de la maison de William Ford et volé 0300 d'un tiroir, a été jugé hier devant la Première Cour de District—Caution accusant de 0,000.

Abus de confiance—G. R. M. Smith dit que M. G. Hingham a été parjuré dans une affaire qui s'est plaidée devant le juge de paix Jouin.—Caution accusant de 0,000 en attendant l'instruction fixée au 18 courant.

Accident—Hier, à 11 heures du matin, Patrick Hennessy, enfant de 8 ans, en jouant sur le chemin de fer de Carrollton, au coin de la rue Barracks et Julie, est tombé—la locomotive lui ont passé sur la jambe droite et la broyèrent complètement. Il a dû être coupé au dessus et a fallu faire l'amputation.

Acquitté—John Tourc que Johanna Rennon accusait de lui avoir pris 02.0, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a honorablement acquitté.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

Onzième Volume.

CHAPITRE IV.

Le Puits qui parle.

Deux hommes enlevèrent le cadavre disloqué de Voi-au Vent et le transportèrent de l'intérieur à l'extérieur.

Six hommes restèrent dans la salle.

Puis on éteignit les torches, et M. Jackal sortit de la maison, suivi de Carmagnole et de Longue-Avoine, que suivait le reste de la troupe.

On laissa dans la rue les deux hommes qui étaient restés dehors; ils devaient se promener jusqu'au jour du haut en bas de la rue des Postes.

M. Jackal se dirigea, aussi morne, aussi silencieux qu'Hippolyte, la tête aussi basse que celle de ses chevaux, occupé d'une pensée aussi noire et aussi obscure que celle de ses deux compagnons du pèle-mêle suivant, vers la rue du Puits-qui-Parle.

Immédiatement derrière M. Jackal, venaient Carmagnole et Longue-Avoine.

Derrière Carmagnole et Longue-Avoine, marchait à pas mesurés sur ceux du chef et des deux agens supérieurs de la brigade.

Mais au moment d'entrer dans la rue du Puits-qui-Parle, M. Jackal s'arrêta.

Carmagnole et Longue-Avoine, voyant leur chef s'arrêter, s'arrêtèrent eux-mêmes.

Le reste de la troupe suivit l'exemple et fit halte.

Dix gamissements semblaient sortir de deux sous les pavés.

C'était ces gémissements qui avaient frappé notre ex-clerc de M. Jackal, et il s'arrêtait, pour tâcher de découvrir d'où ils venaient.

—Aux armes, dit M. Jackal.

Aussitôt, dans la rue et l'orée, les uns demeurant debout et immobiles à rendroit où ils étaient, les autres en commettant orthe autant le long de la muraille, les autres en s'appuyant comme les sauvages de l'Amérique, le même orthe autant contre les pavés.

Le résultat de l'auscultation fut qu'on bien ne pouvait d'abord pas les gémissements, et que ces gémissements paraissaient sortir du centre de la terre.

Mais aussitôt endroit plus ces gémissements étaient-ils poussés, c'est ce que personne ne pouvait dire.

—Decédément, dit M. Jackal, je commence à croire que j'étais le jouet d'un coup de pistolet chanteur. Souvent bonnice exposée comme autant de bulles de savon, les pavés qui appartient au secours, ces gémissements de dix-huit ou six ans d'où, comme dans la *Jerusalem delivrée* du Tasse, tout cela, mes enfans, donne à notre recherche importance d'un rouhat avec une puissance occulte. Ne nous occupons pas, toutefois, et cherchons la clef de ces lamentations inconnues.

Ayant conjecturé destinée à remonter le mural de ses ennemis, que la mort de Voi-au-Vent et la disparition des conspirateurs avait quelque peu abattu, M. Jackal tendit de nouveau l'oreille, et chaque bonne rue de la ville, qu'on entendit distinctement les plaintes d'une créature humaine qui semblait enfouie à cent pieds sous terre.

M Jackal se dirigea vers un point de la rue, et trappant du pomp un voiet élève à trois ou quatre pieds de terre :

—Le bruit vient, d'ici, dit-il.

—Carmagnole approcha.

—En effet, dit-il, la voix semble sortir de ce puits, et j'ajouterai que ce puits ne m'est point inconnu, pour moi du moins, puisque nous avons affaire au Puits-qui-Parle.

Plusieurs de nos lecteurs ignorent sans doute jusqu'au nom de la rue et jusqu'à l'existence du Puits-qui-Parle.

Hâtons nous donc de leur dire que cette rue est située entre la rue des Postes et la rue Neuve-Sainte Geneviève, et qu'à la base de l'angle de cette rue, en retour sur la rue des Postes, est un puits fermé, au-dessus de la margelle, par un voiet.

Ce puits, c'est celui qui a donné son nom à la rue.

Pendant le moyen âge, les habitans de ce quartier ne passaient point sans trembler, une fois la nuit venue, dans cette rue, terminée par un puits bouché.

En effet, plusieurs bourgeois des plus braves, plusieurs écoliers des moins timorés, déclarèrent avoir entendu sortir du gouffre des hurlements aces, des éclats de voix bizarres, des chants profanes dans une langue inconnue ; d'autres fois, c'était le son de marteaux gigantesques retentissant sur d'immenses enclumes, tantôt le retentissement de chaînes de fer dont on soulevait pendant des heures entières, égrisant les ailleurs sur des dalles de marbre.

De plus, l'ouïe n'était pas le seul sens qui fût désagréablement affecté, lorsque on passait dans la rue ou lorsque on demeurait aux environs de ce sinistre puits. Des vapeurs fétides odeurs infectes, nulle miasmes délétères, des emanations de soufre et de charbon, toutes causes suffisantes aux pestes, aux fièvres qui désolèrent particulièrement le XIVe et le XVe siècles.

Mais cessait ce bruit, qui répandait ces miasmes putrides? nous l'ignorons. La légende se contentait de constater le fait, sans remonter jusqu'à la cause. Mais, quoique ignorant, nulle qu'on faitiorsqu'on ignore la cause d'un bruit souterrain, on accusait une bande de faux monnayeurs d'habiter les cavernes avec lesquelles ils avaient des communications.

De leur côté, les âmes religieuses voyaient là, tout à la fois, une menace terrible et un avertissement charitable du Seigneur, qui permettait que le bruit des gémissements des damnés montât jusqu'à la terre par ce formidable puits qui leur servait de conducteur.

Il est certains qu'un puits d'où jaillissaient les pareilles rumeurs et qui répandait de pareilles exhalaisons, pouvait être, avec raison, nommé le Puits-qui-Parle, et comme il était de bien judicieusement observer Carmagnole, un puits qui, au quatorzième et au quinzième siècle, avait une si grande crie, pouvait, au dix-neuvième, pousser quelques gémissements!

Disons que, depuis quelques années déjà, en 1847, le puits était fermé aux habitans du quartier, sous prétexte qu'il était sec, et que le préfet de police avait cru devoir en faire droit aux réclamations de quelques voisins timorés.

Mais revenons cette porte la, dit M. Jackal à un de ses hommes.

Ceui auquel l'ordre était donné s'avança avec une pince, mais au premier effort qu'il fit, il aperçut que le cadenas était brisé.

La porte céda donc sans résistance.

M. Jackal passa au tête par l'ouverture, prêta l'oreille, et entendit sortir des entrailles de la terre des mots prononcés par une voix caverneuse :

—S'agissant! Beigneur! faites-un miracle pour votre serviteur.

—C'est une personne religieuse, dit Longue-Avoine en se signant.

—S'agissant! Beigneur! continua la voix, je confesse tous mes péchés et je m'en repends. Seigneur! Seigneur! faites-moi la grâce de prendre le bâmeau du Seigneur! Je ne passerai le reste des jours que je vous devrai à beuir votre saint nom.

—C'est particulier, dit M. Jackal, il me semble que je connais cette voix-là.

Et il écouta plus attentivement encore.

La voix reprit :

—J'abjure mes erreurs, je confesse mes crimes. J'abjure avoir été toute ma vie un abominable scélérat, mais je crie grâce des producteurs de l'abîme.

—*Les Profondes clamavi ad te*, psalmodia Longue-Avoine, en priant pour le pécheur inconnu.

—Bien certainement j'ai déjà entendu cette voix, murmura M. Jackal, qui avait au plus haut degré la mémoire des sons.

—Mot aussi, dit Carmagnole.

—Si quelqu'un d'entre nous en ce moment au bague de Toulon, où il doit se trouver plus chaudement qu'ici, reprit M. Jackal, je dirais que c'est lui qui est *in extremis*, et qui fait son examen de conscience.

Le personnage qui était au fond du puits entendit sans doute cet échange de paroles distinctes et se tête, cet, changeant subitement d'intonation, il hurla plutôt qu'il ne crie :

—A l'aide! au secours! à l'assassin!

M Jackal secoua la tête.

—Il crie à l'assassin, dit-il : ce ne peut être Gibassier, à moins qu'il n'appelle du secours contre lui-même.

—Au secours! sauvez moi, répète la voix. Tu demeures dans le quartier, Longue-Avoine? demanda M. Jackal.

—A deux pas d'ici.

—Tu dois avoir un puits?

—Oui, monsieur.

—Alors, à ses puits il y a une corde?

—De cent cinquante pieds.

—Va chercher la corde!

—Pardon, monsieur Jackal! demanda Longue-Avoine.

—Il reste une poulie; rien de plus facile que de descendre.

Longue Avoine fit une moue qui signifiait : Faites pour vous peut-être, moi pas pour moi.

—Eh bien? fit M. Jackal.

—On y va, monsieur, dit Longue-Avoine, et il disparut du côté de l'impasse.

Cependant, la voix continuait toujours, et sur le plus haut ton de la gamme, non plus cette fois en pénétrant rapidement, mais en s'affaiblissant, jusqu'à ce que, ne pouvant plus se faire entendre, elle se mît à crier :

—Sauvez-moi, mille diables! au secours! au secours! on m'étrangle, cri nouveau! enfin, cri nouveau! Ah! Longue-Avoine, qui avait ordre de fermer la porte, Gibassier, qui avait ordre de mettre le feu à la maison et dit qu'elle avait sur elle pour une pistolet de poudre qu'elle mettrait au jour sous mon lit pour me faire sauter, la voilà! Ah! Longue-Avoine, qui avait ordre de m'étrangler, qui avait ordre de m'étrangler, qui avait ordre de m'étrangler